

28.09.2016 - 17:16 Uhr

Poursuite de l'attaque frontale sur les fondements de la prévoyance vieillesse

Bern (ots) -

Les mesures décidées jusqu'ici par le Conseil national dans la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 ne contribuent pas à une solution apte à recueillir une majorité. Il ne reste que 0.6 pourcent de TVA du financement supplémentaire prévu à l'origine. C'est tout-à-fait insuffisant. Le mécanisme décidé pour l'âge de la retraite à 67 ans devrait ainsi déjà bientôt être appliqué. On veut visiblement étouffer financièrement l'AVS pour pouvoir introduire l'âge de la retraite à 67 ans. Ce n'est pas ainsi que l'on pratique une politique responsable.

Les mesures décidées jusqu'ici par le Conseil national sur la prévoyance vieillesse sont inquiétantes : âge de la retraite à 65 ans pour les femmes sans compensation sociale, réductions pour les rentes de veuves, suppression de la rente pour enfants, mécanisme d'intervention avec un âge de la retraite à 67 ans et un financement de l'AVS absolument insuffisant avec 0.6 pourcent de TVA. En plus de ces mesures a été adopté à la dernière minute un nouveau modèle de compensation dans la prévoyance professionnelle pour baisser le taux de conversion minimal, dont les effets et le financement ne sont pas clairs.

Ce qui est particulièrement choquant c'est avant tout le fait que l'on refuse à l'AVS les moyens nécessaires requis par l'évolution démographique. Cela semble être égal - ou même souhaitable - à la majorité du Conseil. Car on pourrait ainsi appliquer le mécanisme d'intervention avec un âge de la retraite à 67 ans, vendu aujourd'hui comme mesure d'urgence absolue, déjà beaucoup plus tôt qu'annoncé.

Travail.Suisse rejette clairement une stratégie qui cherche à étouffer financièrement l'AVS et luttera de manière déterminée contre un mécanisme de relèvement automatique de l'âge de la retraite.

Contact:

Matthias Kuert Killer, responsable du dossier de politique sociale,
079 777 24 69

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100793544> abgerufen werden.